

EUROFINS CEREP

Société anonyme

2 rue du Professeur Gargouil

86600 Celle L'Evescault

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

EUROFINS CEREP

Société anonyme

2 rue du Professeur Gargouil

86600 Celle L'Evescault

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société EUROFINS CEREP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EUROFINS CEREP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds de commerce

La note "Principes et méthodes comptables - Immobilisations incorporelles et corporelles" de l'annexe aux comptes annuels indique que les fonds de commerce ne sont pas amortis en raison de l'absence de limite prévisible à leur durée d'utilisation et font l'objet annuellement d'un test de dépréciation consistant à comparer leur valeur actuelle à leur valeur nette comptable. L'écart entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable fait l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde ce test de dépréciation et apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives aux nombres de factures prévues par cet article.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain, le 30 avril 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield icon with a white checkmark inside, followed by a handwritten signature in black ink.

Lise BRUN

COMPTES ANNUELS

EUROFINS CEREP

2 rue du professeur Gargouïl 86600 CELLE L'EVESCAULT

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
Page de garde Bilan.....	3
Bilan - Actif.....	4
Bilan - Passif.....	5
Page de garde CDR.....	6
Compte de résultat.....	7
Compte de résultat (suite).....	8
Intercalaire.....	9
Règles et méthodes comptables.....	10
Immobilisations.....	14
Amortissements.....	15
Provisions inscrites au bilan.....	16
Etat des échéances des créan.....	17
Charges à payer et Produits	18
Charges et produits constaté.....	19
Eléments constitutifs du fon.....	21
Nombre et valeur nominale de.....	22
Variation des capitaux propres.....	23
Précisions sur les transfert.....	24
Précisions sur les charges e.....	25
Liste des filiales (portrait).....	26
Engagements hors bilan.....	27
Crédit-Bail.....	28

BILAN

EUROFINS CEREP

2 rue du professeur Gargouïl 86600 CELLE L'EVESCAULT

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	843 801	843 801	0	0
Fonds commercial	2 233 516	0	2 233 516	2 233 516
Autres immobilisations incorporelles	410	0	410	410
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	3 077 727	843 801	2 233 926	2 233 926
Terrains	28 600	0	28 600	28 600
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	13 776 797	10 746 184	3 030 613	4 019 218
Autres immobilisations corporelles	5 847 353	2 746 059	3 101 294	3 260 857
Immobilisations en cours	4 150 177	0	4 150 177	2 417 677
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	23 802 927	13 492 242	10 310 685	9 726 351
Titres de participations	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	237 723	0	237 723	237 723
Autres immobilisations financières	16 800	0	16 800	16 800
TOTAL immobilisations financières	254 523	0	254 523	254 523
Total Actif Immobilisé (II)	27 135 177	14 336 043	12 799 134	12 214 800
Matières premières, approvisionnements	3 422 415	856 971	2 565 444	2 889 926
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	1 772 068	502 773	1 269 295	1 205 102
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	5 194 483	1 359 744	3 834 739	4 095 028
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	9 256 360	129 757	9 126 603	8 212 098
Autres créances	44 555 310	0	44 555 310	33 292 484
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	53 811 670	129 757	53 681 913	41 504 582
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	8 631 950	0	8 631 950	12 813 628
TOTAL Disponibilités	8 631 950	0	8 631 950	12 813 628
Charges constatées d'avance	147 561	0	147 561	99 843
Total Actif Circulant (III)	67 785 664	1 489 501	66 296 163	58 513 081
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	153 681		153 681	320 321
Total Général (I à VI)	95 074 521	15 825 544	79 248 977	71 048 202

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 75 660	75 660	75 660
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		10 837 504	10 837 504
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		7 567	7 567
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	10 031 228	10 031 228
TOTAL Réserves		10 038 795	10 038 795
Report à nouveau		35 901 615	24 377 199
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		7 638 760	11 524 416
Subventions d'investissement		122 322	76 286
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		64 614 657	56 929 861
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		264 640	323 248
Provisions pour charges		1 517 682	1 342 545
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		1 782 322	1 665 793
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		100	1 490
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	3 342	3 342
TOTAL Dettes financières		3 442	4 832
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 726 724	662 454
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 549 523	4 614 853
Dettes fiscales et sociales		3 833 805	4 004 705
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 053 014	1 492 201
Autres dettes		615 512	1 513 660
TOTAL Dettes d'exploitation		12 778 579	12 287 871
Produits constatés d'avance		21 880	21 880
TOTAL DETTES (IV)		12 803 901	12 314 583
Ecart de conversion Passif (V)		48 097	137 965
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		79 248 977	71 048 202

COMPTE DE RESULTAT

EUROFINS CEREP

2 rue du professeur Gargouïl 86600 CELLE L'EVESCAULT

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	684	0	684	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	2 570 837	41 497 930	44 068 767	47 628 422
Chiffres d'affaires nets	2 571 521	41 497 930	44 069 451	47 628 422
Production stockée			87 031	191 544
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			2 367	20 419
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 191 638	2 834 195
Autres produits			652 213	1 147 920
Total des produits d'exploitation (I)			48 002 699	51 822 500
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			6 286 925	7 529 777
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			404 914	-1 021 583
Autres achats et charges externes			17 257 651	17 695 212
Impôts, taxes et versements assimilés			384 482	464 484
Salaires et traitements			9 795 214	8 882 048
Charges sociales			4 124 779	3 623 521
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	1 970 208	1 831 438
		Dotations aux provisions	33 033	3 657
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	283 438	155 414
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	55 081	150 602
Autres charges			945 137	1 032 719
Total des charges d'exploitation (II)			41 540 863	40 347 288
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			6 461 836	11 475 212
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			1 064 736	92 846
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			278 536	14 893
Reprises sur provisions et transferts de charges			166 640	479 915
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			1 509 913	587 654
Dotations financières aux amortissements et provisions			182 876	232 215
Intérêts et charges assimilées			7 830	3 165
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			190 707	235 379
RÉSULTAT FINANCIER			1 319 206	352 274
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			7 781 042	11 827 486

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	82	40 457
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	82	40 457
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 796	13 207
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 440	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	109 952	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	125 187	13 207
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-125 106	27 250
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	533 452	750 778
Impôts sur les bénéfices (X)	-516 276	-420 458
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	49 512 693	52 450 611
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	41 873 933	40 926 195
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	7 638 760	11 524 416

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

EUROFINS CEREP

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023

dont le total est 79 248 977 € et le résultat s'élève à 7 638 760 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général, en précisant que celui-ci correspond au règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

1) CHANGEMENTS COMPTABLES

Néant

2) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éventuelles dépenses de développement sont inscrites en charge au fur et à mesure de leurs engagements.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue des immobilisations.

Les taux les plus couramment pratiqués selon le mode linéaire sont les suivants :

- Logiciels 3 ans
- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 5 à 8 ans
- Installations générales agencements, aménagements 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 5 à 8 ans

Frais de recherche et développement

Les dépenses des phases de recherche des projets internes sont systématiquement comptabilisées en charges. De plus lorsque la phase de recherche et la phase de développement d'un projet interne ne peuvent être distinguées, les dépenses encourues au titre du projet sont traitées comme s'il ne comportait qu'une phase de recherche.

Lignées cellulaires

Depuis 2003, Eurofins-Cerep acquiert et produit ses lignées cellulaires. Celles-ci constituent le matériel biologique destiné à produire les protéines utilisées dans la réalisation des tests de profilages pharmacologique.

Fonds de commerce

Le(s) fonds de commerce a/ont une durée d'utilisation non limitée et par conséquent n'est/ne sont pas amorti(s). Un test de dépréciation est effectué lorsqu'il apparaît un indice de perte de valeur et a minima une fois par exercice à la clôture des comptes.

Si la valeur actuelle du/des fonds de commerce devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La valeur actuelle est déterminée par un calcul basé sur les flux de trésorerie actualisés (Méthode DCF).

Les principales hypothèses utilisées sont un taux d'actualisation de 8,26% et un taux de croissance à long terme de 2%

3) *PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES*

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

4) *STOCKS*

Les stocks de matières, fournitures et produits achetés sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute comprend le prix d'achat à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les stocks de produits finis, les en-cours de production et les produits intermédiaires sont valorisés au coût de production. Ce coût est constitué du coût des matières, des fournitures, de la main d'oeuvre directe ainsi que de toutes les autres charges directes et indirectes afférentes.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée si la valeur de réalisation prévisionnelle est inférieure à la valeur brute déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus.

5) *CREANCES*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît une perte probable en respectant le principe de prudence.

Les dépréciations constatées sont individualisées en fonction du risque d'irrecouvrabilité de chaque créance.

Les taux de dépréciation sont croissants, proportionnellement au nombre de jours de retard de règlement par facture.

6) *PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES*

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et dont l'évaluation peut être faite avec une fiabilité satisfaisante.

7) *ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE*

Les engagements de la société en matière de retraites sont comptabilisés sous forme d'une provision pour charges. La provision inclut les écarts actuariels et les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres

- probabilité de survie : selon les tables de mortalité établies par l'INSEE F 2017-2019
- taux de turn-over : entre 0% et 14% selon l'âge
- taux d'inflation des salaires : entre 2.5% et 4.5 % selon l'âge
- taux d'actualisation financière : 4.06 %
- taux moyen des charges sociales cadres : 42%
- taux moyen des charges sociales non cadres : 24%
- convention collective applicable : Industrie pharmaceutique.

En vertu de la recommandation n°2013.02 du 7 novembre 2013 de l'ANC autorisant l'application d'IAS19 révisé dans les comptes sociaux, la société a évalué ses engagements de retraite selon la méthode 2 et a comptabilisé les écarts actuariels immédiatement et intégralement en résultat, en résultat financier.

8) PROVISION POUR PERTE DE CHANGE ET OPERATIONS EN DEVISES si applicable

Les créances, les dettes et les disponibilités en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du cours de change du mois précédant l'opération. A la clôture de l'exercice, toutes les opérations en devises figurant au bilan sont converties sur la base du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes. Les différences de conversion sont inscrites aux comptes transitoires.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risques.

9) CHIFFRE D'AFFAIRES

La société applique la méthode dite « à l'avancement », pour la valorisation des contrats de prestations de services en cours à la clôture de l'exercice.

L'ajustement du chiffre d'affaires (constitué par les produits facturés aux clients selon les modalités contractuelles) sur les produits réellement acquis, compte tenu de l'avancement des travaux réalisés, est constaté selon le cas en facture à établir ou en produit constaté d'avance.

Pour les prestations continues, notamment les contrats de collaboration à long terme, les produits sont comptabilisés au prorata temporis dès lors qu'ils correspondent à une contribution contractuellement acquise au titre de l'exercice considéré.

III. AUTRES INFORMATIONS

1) PARTIES LIEES

L'ensemble des opérations avec les parties liées sont conclues à des conditions normales.

2) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE

Catégorie d'activité	CA 2023 (en k€)
Services	44 069
TOTAL	44 069

3) IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société est incluse dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la société :

EUROFINS SCIENTIFIC SE

Val Fleuri 23

1526Luxembourg

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site d'Eurofins : www.eurofins.com

4) REGIME FISCAL

INTEGRATION FISCALE

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la mère intégrante est la société EUROFINS SCIENTIFIC SE.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt est supporté personnellement et définitivement par Eurofins Scientific SE. Cette dernière reverse à la société les crédits d'impôts obtenus de son fait.

Aucune charge d'impôt sur les sociétés n'est donc comptabilisée dans les comptes de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2023.

Le montant de l'impôt sur les sociétés qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 755 622 €.

Les déficits reportables au 31/12/2023 s'élèvent à 5 669 299€ dont 5 669 299€ nés avant l'intégration fiscale.

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Certaines dépenses supportées par la société ouvrent droit au crédit d'impôt recherche.

Le produit de crédit d'impôt est comptabilisé au fur et à mesure des dépenses éligibles engagées dans l'année.

Au titre de l'exercice, le crédit d'impôt s'est élevé à 460 786 €.

A la clôture, la créance de crédit d'impôt recherche s'élève à 1 956 586 €.

5) EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen présenté est la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile. L'effectif moyen par catégorie employé pendant l'exercice est le suivant :

Catégorie d'effectifs	
Cadres	65
Non cadres	163
TOTAL	228

6) REMUNERATIONS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car, en raison du nombre des intéressés, cela conduirait à publier des rémunérations individuelles.

Aucun engagement pour pension de retraite n'a été contracté ni aucune avance ou crédit octroyé.

IV. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			3 077 727	0	0
Terrains			28 600	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 162 190	0	787 151	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	2 300 990	0	32 787	
	Matériel de transport	0	0	4 746	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 208 120	0	31 830	
	Emballages récupérables et divers	2 270 147	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			2 417 677	0	1 732 500
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			21 387 725	0	2 589 014
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			0	0	0
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			254 523	0	0
TOTAL (IV)			254 523	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			24 719 975	0	2 589 014
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	3 077 727	0
Terrains		0	0	28 600	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	172 544	13 776 797	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	2 333 777	0
	Matériel de transport	0	0	4 746	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	1 268	1 238 683	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	2 270 147	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	4 150 177	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	173 812	23 802 927	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	254 523	0
TOTAL (IV)		0	0	254 523	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	173 812	27 135 177	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			843 801	0	0	843 801	
Terrains			0	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre		0	0	0	0	
	Sur sol d'autrui		0	0	0	0	
	Installations générales, agencements		0	0	0	0	
Installations techniques, matériels et outillages			8 324 458	1 774 316	171 105	9 927 669	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		1 444 400	126 579	0	1 570 979	
	Matériel de transport		0	1 295	0	1 295	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		1 074 001	68 018	1 268	1 140 752	
	Emballages récupérables et divers		0	0	0	0	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			10 842 859	1 970 208	172 373	12 640 694	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			11 686 660	1 970 208	172 373	13 484 495	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			0	0	0	0	
Primes de remboursement des obligations			0	0	0	0	

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	109 952	0	109 952
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	320 321	0	166 640	153 681
Provisions pour pensions	1 342 545	236 824	61 687	1 517 682
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	2 927	1 134	3 054	1 007
TOTAL (II)	1 665 793	347 910	231 380	1 782 322
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	818 515	33 033	0	851 548
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	1 417 338	271 845	329 439	1 359 744
Provisions sur comptes clients	177 623	11 593	59 459	129 757
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	2 413 476	316 471	388 898	2 341 049
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 079 269	664 380	620 278	4 123 372
Dont dotations et reprises d'exploitation		371 552	453 638	
Dont dotations et reprises financières		182 876	166 640	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		109 952	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				0	0	0	
Prêts				237 723	0	237 723	
Autres immos financières				16 800	0	16 800	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				254 523	0	254 523	
Clients douteux ou litigieux				65 121	65 121	0	
Autres créances clients				9 191 239	9 191 239	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				80 703	80 703	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1 255	1 255	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée			277 178	277 178	0	
	Autres impôts			0	0	0	
	Etat - divers			65 365	65 365	0	
Groupes et associés				42 223 623	40 746 949	1 476 674	
Débiteurs divers				1 907 187	1 907 187	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				53 811 670	52 334 996	1 476 674	
Charges constatées d'avance				147 561	147 561	0	
TOTAL DES CREANCES				54 213 754	52 482 557	1 731 197	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				100	100	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers				3 342	3 342	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés				3 549 523	3 549 523	0	0
Personnel et comptes rattachés				2 460 128	2 460 128	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1 189 898	1 189 898	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée			6 812	6 812	0	0
	Obligations cautionnées			0	0	0	0
	Autres impôts			176 968	176 968	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				2 053 014	2 053 014	0	0
Groupes et associés				0	0	0	0
Autres dettes				3 342 237	3 342 237	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				21 880	21 880	0	0
TOTAL DES DETTES				12 803 901	12 803 901	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice				0			

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 726 724
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 359 747
Dettes fiscales et sociales	3 129 004
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	2 053 014
Autres dettes	0
Total	10 268 490

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	2 058 006
Personnel et comptes rattachés	10 137
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	8 606
Disponibilités	0
Total	2 076 750

Charges constatées d'avance

[illegible]

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur nette	Taux d'amortissement
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique	2 233 516	N/A
Eléments achetés sans protection juridique		
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport		
Total	2 233 516	

Le(s) fonds de commerce ne sont/ n'est pas amorti(s)

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	5 044			5 044	15
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	5 044	0	0	5 044	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	75 660						75 660
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	10 837 504						10 837 504
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	7 567						7 567
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	10 031 228						10 031 228
Report à nouveau	24 377 199	11 524 416					35 901 615
Résultat de l'exercice N-1	11 524 416				-11 524 416		0
Résultat de l'exercice N	0	7 638 760					7 638 760
Subventions d'investissement	76 286	46 036					122 322
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	56 929 861	19 209 212	0	0	-11 524 416	0	64 614 657

Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	2 741 050
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	2 741 050

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles clients	13 796	0
Valeur comptable des actifs immobilisés cédés	1 440	0
Produits exceptionnels clients	0	82
Provision pour litige social	109 952	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAL	125 187	82

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
				0	0	0	0			
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
				0	0	0	0			
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				0	0					
(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).										
(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.										
(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.										

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
A.Total engagements liés à l'exploitation	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total engagements liés au financement	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total autres engagements donnés	0	0	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C)	0	0	0	0
Engagements reçus (à détailler)				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
II. Total engagements reçus	0	0	0	0
Engagements réciproques (à détailler)				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
III. Total engagements réciproques	0	0	0	0

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					0
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice					0